



BTS C.G.O.

COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS

Le technicien supérieur en Comptabilité et Gestion des Organisations est chargé de traduire en comptabilité toutes les opérations commerciales ou financières de son entreprise. C'est grâce à ses bilans chiffrés, ses rapports prévisionnels que le chef d'entreprise fixe les objectifs de sa société.



■ POURSUITE D'ETUDES

Il peut aussi poursuivre sa formation en effectuant une année de spécialisation (licence professionnelle), choisir de préparer le DCG puis le DSCG puis éventuellement, se diriger vers l'expertise comptable. D'autres possibilités : MSG (sur concours), université, école de commerce.



■ DEBOUCHES

Le titulaire de ce diplôme est capable d'exercer dans tout type d'organisations, quels qu'en soient le secteur d'activité, la structure, la dimension ou l'implantation géographique. Entreprises, banques, assurances, associations ou cabinet d'expertise comptable sont des employeurs potentiels. ■ ■ ■



■ LES GRANDS AXES

de la formation

■ Techniques comptables et financières

- Collecte des informations,
- préparation des décisions de gestion,
- gestion de l'organisation comptable et des moyens informatiques.

■ Ouverture vers l'extérieur et connaissance de l'entreprise :

- Economie générale, économie d'entreprise,
- droit commercial, fiscal et social.

■ Expression et méthodes, culture générale :

- Anglais, Allemand, Français,
- Mathématiques.



■ UNE FORMATION PRATIQUE

■ Stages

8 semaines de stage en entreprise réparties sur les deux années de formation. Quatre semaines en première année et quatre semaines en deuxième année en France ou à l'étranger. Un dossier mémoire est rédigé et soutenu oralement à l'examen en CCF.

■ Activités professionnelles de synthèse

Matière présentée également à l'examen en CCF. Elle est avant tout une réflexion et une application sur un cas pratique d'entreprise qui vise à évaluer les capacités de l'étudiant en mobilisant les techniques acquises durant la formation.